RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS



Arrêté du Président de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole

Numéro: RH.24.08.A0094

Publié le : 23/01/2025

OBJET : Tableau d'avancement de grade au titre de l'année 2024 pour la catégorie C

Le Président de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole,

Vu le Code Général de la fonction publique et notamment les articles L. 522-4, L. 522-4 à L. 522-30 du Code Général de la Fonction Publique,

Vu les textes régissant les différents statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 2 mars 2020 déterminant les taux de promotions promus/promouvables pour l'avancement de grade,

Considérant que les agents inscrits sur ce tableau d'avancement satisfont aux obligations d'avancement requises au cours de l'année 2024,

Vu l'arrêté n° RH.21.08.A0349 du 16 mars 2021 portant sur les Lignes Directrices de Gestion des ressources humaines,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le tableau annuel d'avancement de grade pour la catégorie C au titre de l'année 2024 est arrêté ainsi qu'il suit :

Grade d'accès	Nom et prénom de l'agent
Adjoint administratif principal de	ALCON Audrey
1ère classe	ALPHE Florian
	DAMIENS Corinne
	HAUET Aurélie
Adjoint administratif principal de	ALYOUY Dalilla
2ème classe	GROSPIERRE Coralie
	JACQUET Howard
	LI-JAUBERT Marie-Pierre
	COTAR Yohann
	DUCHANOY Viviane
	PAIN Sarah
Agent de maîtrise principal	BLANC Franck
	CAPPI Etienne
	COULAUD Adrien
	DA SILVA René-Pierre
	OUAKED Arnaud
	ROUSSELOT Cédric
	CONTINI Sébastien
	MAZZA Nicolas
Adjoint technique principal de	AVONDO Camille
1ère classe	BARDOT Georges
	BECKER Rémi
	BEN SALEM Kamel
	CHIADOT-CAPONET Samuel
	D'OSSU MINKO Alexandre
	FIARDA Jérémy
	GALLAND Kevin
	GODAVERY Aroulmariadasse
	JMAMMOU Abdelaziz
	LAVAL Fabien
	MARCHISET Arnaud
	MARCOU Laurence
	INIVITOOD Familiance

	TODESCO Stéphane
	ZOA ESSOMBA Marie
	VUITTENEZ Christophe
	ALI Irchadi
	ANDREANI Bruno
Adjoint technique principal de	BA Tia
2ème classe	BARDOSI Christopher
	BASAN Cuma
	BERTIN Thierry
	CHOUFFE Mickaël
	COUDERT Sébastien
	FALAH Badre
	PERRIER-REPLEIN Joël
	QUARTO Julien
	TOUNGA Simone
	VIGNOT Antoine
	SAADANA Fetiha
	CAMPOS Valérie
	JACOB Tonny
	DEPREZ Bruno
	PERRIN Christophe
	i Eradia Officioptic

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Besançon - 30 rue Charles Nodier, 25000 BESANCON -

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés et sur le site internet de Grand Besançon Métropole.

Besançon, le 4 janvier 2024

Pour la Présidente, Par délégation,

Le Directeur Général Adjoint des Services,

Jean-René DESCARREGA